

**DESCRIPTION DU NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT
D'ACTIONS AUTORISÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ CMT MEDICAL TECHNOLOGIES
LE 24 NOVEMBRE 2008**

Etablie conformément aux articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"), la présente description du programme de rachat d'actions a pour objet de préciser les finalités et les conditions applicables au programme de rachat par la société CMT MEDICAL TECHNOLOGIES (ci-après la "Société") de ses propres actions, programme approuvé par le Conseil d'Administration de la Société tenu le 24 novembre 2008.

- 1. Date du Conseil d'Administration autorisant le programme : 24.11.08**
- 2. Nombre d'actions et pourcentage de participation détenu, directement ou indirectement, par la Société :**

A la date du 30 novembre 2008, la Société détenait, en actions propres :

- 174.878 actions détenues via le compte courant, conformément au programme de rachat ;
- 43.743 actions détenues via le contrat de liquidité.

- 3. Répartition des actions détenues par finalité, à la date du 30 novembre 2008:**

Objectif	Nombre d'actions rachetées
Réalisation d'opérations de vente ou d'achat dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement conformément aux règles déontologiques appliquées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)	43.743 actions
Attribution d'actions aux employés et représentants légaux de la Société CMT, notamment dans le cadre (I) de l'intéressement, (II) de tout programme d'achat ou de distribution d'actions au profit des employés conformément aux conditions édictées par la loi ou (III) de tout plan de stock options au profit des employés et des représentants légaux, ou de certains d'entre-eux	174.878 actions
Réserve d'actions en vue d'une future vente en bourse ou d'un paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe	
Annulation d'actions	
Mise en place de pratiques de marché reconnues par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)	
TOTAL	218.621 actions

- 4. Finalité du programme de rachat**

- La Réalisation d'opérations de vente ou d'achat dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, conformément aux règles déontologiques appliquées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

5. Pourcentage maximum de participation, nombre maximum d'actions et caractéristiques des actions faisant l'objet d'un rachat par la Société, prix d'achat maximum

La Société pourra acquérir des actions au prix maximum de 5 Euros par action, correspondant à leur prix de transaction sur l'Eurolist, pour un montant maximum de 865.738 Euros au total.

Le nombre maximum d'actions autorisé pour ce programme de rachat, à la date du 30 novembre, est de 173.148 actions, soit 4.4% du capital social de la Société. Ce nombre correspond au calcul suivant :

- Nombre total d'actions de la Société : 3.917.686 actions ;
- 10% du nombre total des actions de la Société : 391.769 actions ;
- Nombre total d'actions auto détenues par la Société à la date 30 novembre : 218.621 ;
- Nombre Maximum d'actions pouvant faire l'objet d'un rachat: **173.148 actions**

Nature des actions faisant l'objet du rachat : actions ordinaires cotées sur l'Eurolist Euronext Paris (Compartiment C – Valeurs Etrangères).

CMT MEDICAL TECHNOLOGIES
CMD
IL0010832298

6. Calendrier du programme de rachat

Le programme de rachat sera mis en place dès la publication du présent communiqué de presse pour une durée de 18 mois, qui prendra fin au 8 juin 2010.

7. Transactions effectuées au moyen d'achats, de ventes ou de transferts d'actions dans le cadre du précédent programme de rachat

	Cash flow brut accumulé Pour la période démarrant le 6 juin, 2007 et se finissant au 6 décembre 2008	
	Achats	Ventes / Transferts
Nombre d'actions	317.994	174.627
Date limite d'échéance		
Montant moyen de la transaction en Euros	3.8744 Euros	4.3251
Prix d'exercice moyen	Aucun	Aucun
Montants en Euros	1.232.030	755.280

A propos de CMT Medical Technologies Ltd. :

CMT Medical Technologies Ltd. est une société israélienne qui conçoit, développe, fabrique et commercialise des systèmes de traitement d'images numériques utilisés dans les applications d'imagerie destinées aux diagnostics médicaux. CMT s'est également engagée dans le développement de détecteurs à rayons X pour des applications médicales variées.

Les actions de la société sont cotées sur Eurolist de la Bourse de Paris. La société fait également partie du segment Next Economy d'EURONEXT.

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires par courriel, veuillez contacter Nadine Tomaschoff, Directrice financière chargée des relations avec les investisseurs, à l'adresse suivante :

nadine@cmt.co.il ou par téléphone au +972 48 566 225

Reuters : CMT.LN Bloomberg : CMTM Euroclear Paris code : 22023